

Cote du document:	EB 2009/98/R.46
Point de l'ordre du jour:	18 a)
Date:	11 novembre 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président concernant une proposition de don et une proposition de modification de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-huitième session
Rome, 15-17 décembre 2009

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Shantanu Mathur

Coordonnateur des dons

téléphone: +39 06 5459 2515

courriel: s.mathur@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation pour approbation	iii
Première partie – Introduction	1
Deuxième partie – Recommandation	2

Annexes

I. Institut international de gestion des ressources en eau: programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe, phase II	3
II. Centre international d'agriculture tropicale: programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine	10

Sigles et acronymes

AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
IWMI	Institut international de gestion des ressources en eau
SECAB	Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver les recommandations relatives aux propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, telles qu'elles figurent au paragraphe 9.

Rapport du Président concernant une proposition de don et une proposition de modification de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de don et la modification d'une proposition de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), d'un montant de 1,5 million d'USD.

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui au programme de recherche et de formation mené par le centre international ci-après bénéficiant du soutien du GCRAI: l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI). Il est également recommandé de transférer le solde des fonds affectés, au titre du programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine, au secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello au Centre international d'agriculture tropicale (CIAT).
2. Les documents relatifs aux dons soumis au Conseil d'administration pour approbation figurent en annexe au présent rapport:
 - i) Institut international de gestion des ressources en eau: programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe, phase II
 - ii) Centre international d'agriculture tropicale: programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine
3. Les objectifs et la teneur des programmes de recherche appliquée considérés sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de dons.
4. Les objectifs stratégiques primordiaux qui guident la politique du FIDA en matière de dons approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2003 sont les suivants:
 - i) promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue de renforcer l'impact au niveau du terrain; et
 - ii) renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire et les ONG.
5. Découlant de ces objectifs et de ceux du Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010, les buts spécifiques de l'appui apporté par le FIDA sous forme de dons concernent: a) les groupes cibles du Fonds et les stratégies de sécurité alimentaire des ménages, plus particulièrement dans les régions reculées et les zones agroécologiques marginalisées; b) les technologies fondées sur les systèmes de savoirs traditionnels locaux/autochtones, adaptées aux sexospécificités et de nature à renforcer et à diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources, en améliorant la productivité en exploitation et hors exploitation et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux avoirs productifs (terre et eau, services financiers diversifiés en milieu rural, main-d'œuvre et technologie); d) la gestion durable et productive des ressources naturelles, qu'il s'agisse de leur utilisation ou de leur conservation; e) les mesures propres, tant au niveau local que national, à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire ainsi

leur dépendance à l'égard des transferts; f) l'accès des petits producteurs primaires pauvres qui s'investissent dans de petites et moyennes entreprises et des filières rémunératrices à des marchés transparents et compétitifs d'intrants et de produits au service de ces producteurs; et g) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales peuvent dispenser des services aux populations économiquement vulnérables, en fonction de leur avantage comparatif. Dans ce cadre, le financement octroyé par le FIDA sous forme de dons vient en appui à des approches axées sur les filières-produits dans un souci d'autociblage par les ruraux pauvres. Enfin, le programme de dons du FIDA encourage la création et la consolidation de réseaux destinés à la collecte et à la diffusion de savoirs utiles aux pauvres qui, à leur tour, aideront le Fonds à forger des liens stratégiques durables avec ses partenaires du développement et à amplifier les effets de ses programmes de recherche et de renforcement des capacités financés au moyen de dons.

6. Les dons proposés dans le présent document répondent à l'objectif stratégique essentiel i) énoncé au paragraphe 4 ci-dessus.
7. Le programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe, phase II, répond aux sept buts spécifiques de l'appui apporté par le FIDA sous forme de dons, dans la mesure où il dotera les femmes et les hommes pauvres vivant dans les zones rurales des moyens de faire un meilleur usage des ressources naturelles grâce à des technologies agricoles améliorées, promues par des politiques et une programmation adéquates. Les technologies et les pratiques novatrices, à l'efficacité démontrée, de gestion de l'eau à usage agricole seront plus spécifiquement adaptées aux ruraux pauvres et, appuyées par des politiques et des institutions appropriées, seront plus durables et rentables. Le programme réalisera son but par le biais du partage des connaissances, de la réforme des politiques, du renforcement des capacités et d'une liaison plus efficace entre la recherche et la pratique.
8. Le programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine est également conforme à ces buts essentiels et répondra aux objectifs spécifiques a), b) et c) définis au paragraphe 5 ci-dessus.

Deuxième partie – Recommandation

9. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe, phase II, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Institut international de gestion des ressources en eau à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, pour assurer la continuité des opérations du programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine approuvé par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dixième session, en avril 2007, entérine la modification du bénéficiaire du don, qui n'est plus la Convention Andrés Bello, mais le Centre international d'agriculture tropicale.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Institut international de gestion des ressources en eau: programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe, phase II

I. Contexte

1. Le FIDA a compris de longue date que l'agriculture était le moteur primordial de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. La promotion de la croissance agricole passe par l'adoption d'une stratégie pluridisciplinaire à long terme englobant plusieurs aspects, notamment les intrants améliorés (semences, engrais, information, matériel); les bonnes infrastructures de transport, de communication et d'entreposage des produits; les meilleures perspectives de commercialisation; le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités; et les politiques, les institutions et les flux d'investissement. L'une des ressources de base les plus importantes – bien qu'elle soit trop souvent négligée – et les plus nécessaires pour améliorer la production agricole est l'eau. Il devient d'autant plus vital de pouvoir accéder à une source d'eau fiable que le changement climatique tend à réduire les précipitations, déjà erratiques et insuffisantes.
2. L'"irrigation" traditionnelle est une composante essentielle de l'approche globale de l'amélioration de la disponibilité de l'eau à usage agricole. Mais elle n'en représente qu'une dimension. L'amélioration de la gestion de l'eau sur les terres non irriguées, complétée par une irrigation d'appoint pendant les épisodes de sécheresse, peut aussi contribuer notablement à la sécurité alimentaire dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne semi-aride. Dans le cadre de cette approche globale, la gestion de l'eau à usage agricole désigne l'ensemble des mesures allant de la gestion des eaux de pluie jusqu'à l'irrigation, en couvrant tant la mise en valeur que la gestion des ressources en eau à des fins alimentaires. Dans certaines circonstances, les investissements dans le détournement, le stockage et le transport de l'eau vers les champs des agriculteurs sont essentiels (irrigation traditionnelle), alors que dans d'autres on peut obtenir des rendements plus élevés et plus stables en récupérant les eaux de pluie, en les emmagasinant dans l'exploitation et en gérant la terre de manière à ce que l'eau de pluie soit concentrée sur la zone racinaire des cultures. Le changement climatique va faire gonfler la demande de techniques de gestion de l'eau à usage agricole robustes et capables de tamponner la variabilité croissante des précipitations: protéger les populations des inondations tout en permettant de stocker l'eau localement pour son utilisation pendant les sécheresses.
3. Les pays africains doivent mettre en œuvre des politiques agricoles et des stratégies de développement adaptées à leurs spécificités et proposant un "menu" de pratiques et de technologies que les agriculteurs peuvent utiliser pour améliorer et stabiliser leur productivité, donc leurs revenus et leur sécurité alimentaire. La meilleure gestion de l'eau à usage agricole sera presque toujours une composante, mais ce que cette expression désignera variera considérablement. Si l'on veut que ce type d'investissement débouche sur des résultats, il est indispensable de trouver sur place des politiques favorables, des institutions efficaces et des capacités adéquates tant pour appuyer les agriculteurs que pour que les agriculteurs eux-mêmes soient capables de tirer parti des nouvelles possibilités offertes par la gestion de l'eau à usage agricole afin d'améliorer la productivité.
4. Le FIDA a lancé la première phase du programme en 2006 dans le but d'améliorer l'impact, en termes de développement, des investissements dans la gestion de l'eau à usage agricole par les petits agriculteurs en Afrique orientale et australe. Le programme a aidé les pays à adopter de meilleures politiques, à définir les

investissements les plus prometteurs dans la gestion de l'eau à usage agricole, à améliorer l'efficacité des projets et programmes de gestion de l'eau à usage agricole bénéficiant d'un appui du FIDA et à promouvoir le partage régional des connaissances et des expériences dans ce domaine. Ses activités ont été les suivantes: recherche appliquée sur les politiques et l'évaluation sociotechnique, ateliers, programmes de formation, documentation des technologies de gestion de l'eau à usage agricole, création d'un réseau pour les professionnels de la gestion de l'eau à usage agricole, partage des savoirs, organisation de visites d'échange entre les membres du personnel de projets et les agriculteurs participant aux projets financés par le FIDA, organisation de deux grandes conférences régionales, et appui technique à la conception et la mise en œuvre des investissements du FIDA dans la gestion de l'eau à usage agricole.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

5. Une évaluation externe du programme réalisée début 2009 a constaté qu'il avait donné de très bons résultats. Il a sensibilisé la région au rôle critique de la gestion de l'eau à usage agricole, dans son sens le plus large et le plus général. Cette sensibilisation a élargi la portée des investissements potentiels et, de ce fait, la capacité de cibler les technologies et pratiques appropriées en fonction des besoins et conditions du milieu local. Le programme a également permis la réalisation d'études appliquées et la production de rapports, directives et matériel de formation d'une grande utilité. En outre, il a débouché sur la création d'un réseau régional actif de plus d'un millier de hauts responsables, chercheurs et praticiens travaillant dans le domaine de la gestion de l'eau à usage agricole, qui favorise le partage de l'expérience et peut servir de source de connaissances spécialisées régionales pour les formations et l'appui technique.
6. L'évaluation a conclu que le programme avait jeté les bases permettant d'espérer un impact significatif sur les politiques et investissements dans le domaine de la gestion de l'eau à usage agricole au cours des prochaines années. Elle a également souligné que les perspectives de liaison de la phase ultérieure du programme avec le réseau IFADAFRICA récemment lancé (www.ifadafrica.org) étaient excellentes, ce qui créerait des synergies entre un réseau de savoirs spécialisés sur la gestion de l'eau à usage agricole et un réseau de partage des savoirs plus général dans toute l'Afrique subsaharienne.
7. La deuxième phase du programme s'appuiera sur ces résultats et mettra à profit les ressources d'autres partenaires du développement pour améliorer la pertinence et étoffer les activités du réseau – et obtenir un impact de plus grande portée que ne le permet l'appui du FIDA isolément. Il est prévu que cette approche accélère la transposition à plus grande échelle des pratiques améliorées de gestion de l'eau à usage agricole dans la région et, par conséquent, contribue à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et du mandat du FIDA, qui est de réduire la pauvreté rurale. L'évaluation a fortement recommandé que le programme soit élargi pour couvrir l'ensemble de l'Afrique subsaharienne et pour mobiliser un plus large éventail de partenaires. Elle a constaté que le moment semblait venu d'envisager d'appuyer un programme beaucoup plus ambitieux et complet pour transposer à plus grande échelle les innovations en matière de gestion de l'eau à usage agricole en Afrique. Parmi ces innovations, on peut citer l'Initiative pour l'eau à usage agricole en Afrique, qui est conçue pour appuyer le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), en particulier son premier pilier relatif à la gestion de l'eau; les récentes augmentations des investissements des banques de développement dans la gestion de l'eau à usage agricole; et le fort intérêt pour la gestion de l'eau à usage agricole manifesté par les nouveaux partenaires du développement tels que l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et la Fondation Bill et Melinda Gates.

8. L'existence d'une demande croissante pour le programme a été confirmée et confortée pendant le processus de préparation de la présente proposition. Le FIDA a déjà conduit des pourparlers fructueux avec d'autres partenaires du développement, notamment la Banque africaine de développement, AGRA, la Banque mondiale et l'Institut de la Banque mondiale. En outre, le FIDA a étudié la création de partenariats avec des institutions africaines ayant des mandats ou des intérêts liés à la gestion de l'eau à usage agricole, par exemple l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe et le NEPAD. Le FIDA et l'organisme proposé pour assurer l'exécution du programme travaillent à l'élaboration d'une stratégie de partenariat et à l'élargissement du programme de manière à ce qu'il mobilise de multiples partenaires et couvre l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Un programme ainsi élargi et ouvert à de nombreux partenaires sera plus durable et efficace sur le long terme.

III. Le programme proposé

9. Le principal objectif du programme est de contribuer à améliorer l'impact sur le développement et sur la réduction de la pauvreté des investissements publics et privés dans la gestion de l'eau à usage agricole par les petits agriculteurs. Son objectif, en termes de développement, est de permettre aux hauts responsables et aux exécutants de faire des choix éclairés, en fournissant des connaissances, un appui technique et un renforcement des capacités aux fins de l'intégration des techniques de gestion de l'eau à usage agricole utiles aux pauvres et favorisant l'équité entre hommes et femmes, dans des politiques, des pratiques, des institutions et des investissements améliorés. Le programme va donc aider les professionnels du développement à doter les ruraux pauvres, femmes et hommes – le groupe cible du FIDA – des moyens de faire un usage productif des ressources en eau et en terre grâce à un meilleur accès aux savoirs, aux enseignements tirés et aux technologies agricoles peu onéreuses.
10. Le programme durera trois ans et comportera quatre grandes composantes:
 - i) réforme des politiques de gestion de l'eau à usage agricole et appui à leur mise en œuvre;
 - ii) liaison de la recherche et de la pratique dans le domaine de la gestion de l'eau à usage agricole par le biais d'alliances d'apprentissage;
 - iii) appui au renforcement des capacités; et
 - iv) gestion des savoirs et travail en réseau.

IV. Résultats et avantages escomptés

11. Les résultats et avantages escomptés, par composante, sont les suivants:
 - i) Réforme des politiques de gestion de l'eau à usage agricole et appui à leur mise en œuvre
 - Au moins cinq gouvernements intéressés bénéficieront d'un appui pour élaborer et adopter des politiques de gestion de l'eau à usage agricole favorisant particulièrement les pauvres et l'équité entre hommes et femmes.
 - Au moins 15 projets d'investissement dans la gestion de l'eau à usage agricole, bénéficiant d'un appui du FIDA, recevront une assistance technique dont les coûts seront partagés. Le programme appuiera

également la préparation de programmes d'options stratégiques pour le pays à la demande.

- ii) Liaison de la recherche et de la pratique dans le domaine de la gestion de l'eau à usage agricole par le biais d'alliances d'apprentissage
- Une "Alliance d'apprentissage sur la gestion de l'eau à usage agricole et l'équité entre hommes et femmes" active sera créée.
 - La prise en compte améliorée des connaissances générées par la recherche appliquée sera favorisée par une intégration plus efficace de la recherche-développement dans les programmes d'exécution.
 - Les chercheurs seront associés aux réformes politiques novatrices en cours dans le domaine de la gestion de l'eau à usage agricole et aux projets liés à leur mise en œuvre en vue de faciliter l'apprentissage commun, au moyen d'ateliers, de manifestations formatrices et de visites sur le terrain.
- iii) Appui au renforcement des capacités
- Le programme contribuera à améliorer l'offre de formations de courte durée en cours d'emploi et d'autres possibilités pratiques de développement des compétences, en institutionnalisant la capacité de proposer ce type de formation dans les institutions nationales et régionales. Il produira au moins deux manuels de formation et appuiera la formation sur la gestion de l'eau à usage agricole dans trois endroits au moins. Ces activités seront en prise sur la demande et, dans la mesure du possible, cofinancées par les entités demandant ces services.
 - Le programme participera aussi à l'organisation d'ateliers thématiques régionaux et nationaux ciblés.
- iv) Gestion des savoirs et travail en réseau
- Le système de gestion des savoirs du programme actuel sera étoffé et amélioré afin de devenir plus utile, complet et attractif pour une plus grande variété de partenaires. Cette démarche comporte deux dimensions. Premièrement, les institutions et les professionnels de la gestion de l'eau à usage agricole partageront leurs expériences et leurs connaissances, travailleront activement ensemble en équipes pour fournir un appui et une formation techniques et produiront une information susceptible d'être largement diffusée. Deuxièmement, l'efficacité du système utilisant l'Internet pour faciliter la gestion et le partage des savoirs sera améliorée et sa performance fera l'objet d'un suivi étroit.
 - On développera et renforcera les liens et les partenariats avec d'autres réseaux pertinents sur la gestion de l'eau à usage agricole et avec IFADAFRICA et des institutions régionales de gestion des savoirs, dans le but de créer un "réseau de réseaux" dynamique, couvrant l'ensemble de l'Afrique subsaharienne d'ici à la fin de la troisième année du programme. Cette démarche améliorera l'efficacité de la collecte, de la documentation et du partage des connaissances et l'intégration des savoirs sur la gestion de l'eau à usage agricole dans d'autres flux de connaissances.
 - Au moins huit supports d'information adaptés à des parties prenantes spécifiques seront élaborés chaque année et, d'ici à la fin de la deuxième année du programme, on constatera une augmentation mesurable de l'utilisation du site web du programme et du matériel relatif à la gestion de l'eau à usage agricole.

12. Ces résultats entraîneront de nombreux avantages à long terme, en permettant aux ruraux pauvres, femmes et hommes, d'accéder aux nouvelles technologies et pratiques novatrices de gestion de l'eau à usage agricole, en développant l'aptitude à adopter ces technologies et pratiques améliorées et en renforçant la capacité des gouvernements et des autres organisations de promouvoir la gestion améliorée de l'eau. En cinq ans, il y aura une réduction mesurable de la pauvreté dans au moins trois pays, qui pourra être attribuée aux technologies et pratiques améliorées de gestion de l'eau à usage agricole.

V. Modalités d'exécution

13. L'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI) est l'organisme d'exécution proposé pour la deuxième phase du programme. Ce choix représente un changement par rapport à la première phase, pendant laquelle l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale a été bénéficiaire du don, bien qu'elle ait délégué la responsabilité de la gestion à l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides. L'IWMI est considéré comme un partenaire plus approprié pendant la deuxième phase. Son mandat principal est l'amélioration de la gestion de l'eau à usage agricole et sa réputation internationale dans le domaine des politiques de gestion de l'eau à usage agricole n'est plus à faire. En outre, il apporte en partage un vaste ensemble de connaissances fondées sur la recherche et d'innovations en matière de gestion de l'eau à usage agricole, qui sont intéressantes pour la région. L'IWMI et le FIDA ont le même souci fondamental de réduire la pauvreté et de promouvoir l'équité entre hommes et femmes, d'autonomiser les ruraux, d'adopter des approches participatives, et de s'appuyer sur des preuves tangibles pour élaborer les politiques et conduire leur mise en œuvre.
14. L'unité de gestion de programme existante sera maintenue et continuera d'être dirigée par un spécialiste confirmé de la gestion de l'eau à usage agricole, mais son siège géographique fera l'objet d'une nouvelle évaluation par l'IWMI et le FIDA après la première année du programme. L'IWMI désignera un responsable thématique chevronné chargé de fournir un appui stratégique direct au directeur du programme. Un spécialiste de la gestion des savoirs, secondé par d'autres membres de la division de la communication de l'IWMI, contribuera à l'expansion et au renforcement des fonctions de gestion des savoirs du programme, en les intégrant dans le réseau de l'IWMI et en les décentralisant dans un réseau de réseaux pour les rendre durables à long terme. L'IWMI demandera aux directeurs de projets de gestion de l'eau à usage agricole connexes de jouer le rôle de comité d'appui technique du programme en vue de garantir un haut degré de synergie entre le programme et ces projets. Le bureau régional Afrique et les bureaux sous-régionaux de l'IWMI, ainsi que son siège, fourniront un plein appui opérationnel et administratif au programme.
15. Un comité de pilotage du programme, tourné vers l'action, supervisera et orientera le programme en reflétant largement les opinions des partenaires clés. Le comité comprendra un représentant du FIDA et des représentants sélectionnés des principaux clients et partenaires, y compris les gouvernements régionaux, les communautés économiques régionales, les projets d'investissement et les bailleurs de fond. Il veillera à ce que le programme soit en prise sur les besoins des gouvernements et des projets d'investissement et à ce que l'obtention d'impacts mesurables soit en permanence un objectif central.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

16. Le coût total du programme est estimé à 2,5 millions d'USD. Le FIDA apportera 1,5 million d'USD. L'IWMI mettra à contribution des projets spécifiques connexes pour fournir des fonds de contrepartie d'un montant de 1,0 million d'USD. Il s'agit de projets de gestion de l'eau à usage agricole financés par la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation Rockefeller et le FIDA lui-même, qui produisent des innovations en matière de gestion de l'eau à usage agricole susceptibles d'avoir un fort impact en termes de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Cet apport prendra, par exemple, les formes suivantes: synthèse et diffusion des messages clés, concertation sur les politiques à l'échelon national et ateliers, voyages et publications. Il est présenté en détail dans le document de conception intégral du programme.
17. La gestion financière et l'élaboration des rapports se conforment aux directives du GCRAI, et l'IWMI dispose d'un système de gestion financière utilisant l'Internet qui garantit une parfaite transparence des comptes et de la gestion. Tous les détails figurent dans le document de conception.

Récapitulatif du budget et du plan de financement

(en milliers d'USD)

<i>Nombre</i>	<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement*</i>	<i>Total</i>
1	Dépenses de personnel (y compris sous-traitance)	611	500	1 111
2	Partenaires	300	-	300
3	Frais de voyages	39	50	89
4	Fournitures et opérations	32	140	172
5	Gestion des savoirs (renforcement des capacités, ateliers, visites d'échange, publications, diffusion)	135	120	255
6	Appui par le bureau régional	62	70	132
7	Administration et frais généraux	321	120	441
	Total	1 500	1 000	2 500

* Sources: projets de l'Institut international de gestion des ressources en eau financés par la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation Rockefeller et le FIDA.

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Contribute to enhancement of the development and poverty-reduction impacts of public and private investments in smallholder agricultural water management.	<ul style="list-style-type: none"> Plans to increase smallholder AWM investments based on new policies in at least 4 countries Gains in poverty reduction traceable to improved AWM by smallholders in at least 3 of the target countries within 5 years More rural women and men adopting and using improved AWM technologies 	<ul style="list-style-type: none"> Government policy papers Available local statistics & surveys against 2009 baselines Project evaluation reports of IFAD and other organizations Project impact pathway monitoring report 	<ul style="list-style-type: none"> There is a direct link between AWM and rural poverty Effective policies & institutions lead to improved AWM Adequate knowledge sharing, technical support and capacity contribute to effectiveness of AWM investments
Objective	Enable decision makers and implementers to make informed choices by providing knowledge, technical support and capacity building for mainstreaming pro-poor, gender-equitable AWM into improved policies, practices, institutions and investments.	<p>Measures of increased capacity and use of AWM knowledge in policy and practice include:</p> <ul style="list-style-type: none"> Pro-poor and gender-equitable AWM elements included in policies and frameworks in at least 5 ESA countries by 2012 Increase in innovative projects (IFAD or others) using AWM research outputs for design and targeting in at least 4 countries Implementation agencies driving more programmes using AWM innovations 	<ul style="list-style-type: none"> Policy documents and media statements by major stakeholders* Government and development partners' budgets and investments Project appraisal reports Investment plans of stakeholders Project monitoring documents 	<ul style="list-style-type: none"> Governments and development partners will reform policies and institutions to promote AWM National commitment to implement the policies and support AWM Continued goodwill by development partners to support agriculture and water initiatives in Africa
Outputs	AWM policy reform and implementation supported	<ul style="list-style-type: none"> 10 facilitated workshops for institutional and policy advice, and focused training workshops 15 IFAD country projects supported with technical inputs 	<ul style="list-style-type: none"> Project reports Policy briefs Workshop reports 	<ul style="list-style-type: none"> Political commitment to AWM Governments, development partners and private sector increase AWM investments
	AWM research linked to practice through learning alliances	<ul style="list-style-type: none"> Strong AWM and gender learning alliance established and active AWM interventions reflect use of innovative knowledge in projects and programmes Demand for technical backstopping from researchers by at least 10 IFAD programmes Learning exchange activities, workshops, training events, peer reviews 	<ul style="list-style-type: none"> Learning Alliance documents Meeting minutes and reports IFAD project documents Project monitoring documents Workshop & training reports and evaluations 	<ul style="list-style-type: none"> Regional researchers, policy makers and practitioners continue to document and share experiences with AWM Programme managers' interest and willingness to share costs IWMI's research producing new AWM innovations
	Capacity strengthened for AWM policy making and implementation	<ul style="list-style-type: none"> At least two training manuals produced and appropriate curricula, and training materials more widely available Stakeholders in at least 3 project areas trained on new AWM technologies and practices At least one national or regional training institution will have greater capacity to provide AWM training Co-organize 2 targeted regional and 4 national thematic workshops and learning forums in response to expressed demand 	<ul style="list-style-type: none"> Training manuals Project supervision, evaluation reports Reports of implementing agencies Reports on appraisal and impact assessment of programmes Workshop reports & evaluations 	<ul style="list-style-type: none"> Regional institutions agree to cooperate and make longer term investments to support AWM capacity Demand for AWM training is substantial
	AWM knowledge management and networking facilitated, expanded and strengthened	<ul style="list-style-type: none"> 8 knowledge products tailored for various stakeholders each year Measurable increase in professionals' use of the website & and AWM materials Knowledge mainstreamed in IWMI's and IFAD's knowledge sharing portals, and with other collaborating networks Institutionalized AWM 'network of networks' by end year 3 	<ul style="list-style-type: none"> Working papers, briefs, communication products Websites and knowledge bases Website monitoring Project M&E reports 	<ul style="list-style-type: none"> Strong demand for new knowledge and skills Other networks willing and able to participate

* Stakeholders are: Rural smallholders, policy makers, programme implementers, donor organizations, NARES, development partners, international organizations, regional organizations.

Centre international d'agriculture tropicale: programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine

I. Contexte

1. En avril 2007, le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,5 million d'USD au secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello (SECAB), établi en Colombie (document EB 2007/90/R.20). Le but du programme est de réduire l'exclusion et la marginalisation sociales des populations afro-latines en recensant et appuyant leurs meilleures initiatives et en renforçant leurs capacités. Le programme comporte deux composantes principales: i) renforcement des actifs sociaux et promotion des capacités. Les meilleures pratiques en matière de développement rural et local sont sélectionnées par mise au concours et bénéficient d'incitations, y compris sous forme de transfert direct de ressources, pour étendre les activités réussies; ii) renforcement des réseaux mondiaux d'organisations des populations d'origine africaine basé sur l'échange de savoirs. Cette dernière composante devrait aider à cerner les possibilités et le potentiel de conception d'outils de développement répondant à leurs besoins.

Récapitulatif du budget et du plan de financement (en milliers d'USD)

<i>Nombre</i>	<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Allocation</i>
1	Salaires	320
2	Contrats de services de consultants	290
3	Équipement	10
4	Frais de fonctionnement (déplacements, communications, audits)	170
5	Fonds alloués sur une base compétitive	300
6	Réunions et ateliers	320
7	Frais administratifs	90
	Total	1 500

2. Le SECAB est entré dans une crise financière grave en 2009 et a mis fin aux paiements destinés à l'ensemble de son programme, ce qui a eu des répercussions notables sur l'opération du FIDA. Le conseil d'administration du SECAB a décidé de restructurer cet organisme en le plaçant sous l'autorité du Ministère de l'éducation de la Colombie¹. Son cadre institutionnel actuel ne permet matériellement pas au SECAB de continuer à exécuter le programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine.
3. Désireux d'assurer la continuité de ce programme et d'éviter toute conséquence négative aux familles d'origine africaine qui sont les bénéficiaires du don du FIDA, et ayant analysé les avantages et inconvénients d'un transfert du programme à une autre institution, le Fonds propose que ce programme soit transféré au Centre international d'agriculture tropicale (CIAT).

¹ (Présidence de la République de Colombie, communiqué de presse, 9 octobre 2009)
<http://web.presidencia.gov.co/sp/2009/octubre/09/18092009.html>.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

Nouvel organisme d'exécution proposé

4. Le CIAT est une organisation internationale qui entend œuvrer à la réduction de la pauvreté et à la protection de l'environnement en région tropicale par la recherche agricole et les efforts de développement. Le centre est en activité depuis près de 40 ans et possède une capacité de recherche confirmée dans les zones rurales d'Amérique latine. Il peut aussi se prévaloir d'une solide expérience administrative de la gestion de dons élevés ou modiques consentis par divers bailleurs de fonds, et s'est notamment acquitté avec succès du travail d'exécution lié à cinq dons du FIDA. Il met en œuvre actuellement des activités financées par deux dons du FIDA, d'une valeur cumulée de 4 millions d'USD.
5. Le CIAT mène depuis le milieu des années 1980 une action dynamique dans le domaine du développement de l'agro-industrie en Amérique latine. Il s'emploie aussi depuis 1995 à élaborer des méthodologies et outils génériques devant permettre de bâtir des passerelles entre les petits exploitants et les marchés. Ses méthodes ont été utilisées avec succès dans 35 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Le CIAT est ainsi reconnu comme un leader mondial dans le domaine agro-industriel.
6. Compte tenu de ce qui précède, il est recommandé que le Conseil d'administration envisage de substituer le Centre international d'agriculture tropicale au Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello en tant que bénéficiaire du solde du don s'élevant à environ 0,97 million d'USD afin d'achever l'exécution du programme.